



# Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 43/2020  
Date de la séance du CE : 22 janvier 2020  
Direction : Chancellerie d'Etat  
N° d'affaire : 2019.STA.2026  
Classification : Non classifié

## Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Lars Guggisberg, Kirchlindach, avec effet au 31 décembre 2019.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

M. **Kurt Wenger**, né en 1953, Lindenweg 7, Grächwil 3045 Meikirch, inscrit sur la liste 2, Schweizerische Volkspartei Mittelland Nord, dans le cercle électoral de Mittelland-Nord

élu au Grand Conseil au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

**Au nom du Conseil-exécutif**



Christoph Auer  
Chancelier

Destinataires  
– Chancellerie d'Etat